

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU
du

HONNEUR ET PATRIE !

PRIX
de

JOURNAL.

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On souscrit au bureau du PATRIOTE où on recevra les annonces, lettres et avis depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO. ON INSERERA GRATIS LES AVIS DE MM. LES ABONNÉS.

L'ABONNEMENT

Rue de las Cámaras n. 34.

3 patacons par mois.

Almanach Français.

Dimanche 28 (1799).— Combat de Mit et Haroun, par le général Murat, contre les Egyptiens.

La Louise Marie est attendue au premier jour du Havre

MONTVIDEO.

27 Septembre 1845.

(DU COURRIER EUROPÉEN.)

Rio Janeiro. 27 août 1845.

Avant de reproduire les dernières nouvelles que nous venons de recevoir de la Plata, nous allons répondre à une diatribe insérée contre nous dans la *Gaceta Mercantil* de Buenos-Ayres du 17 juillet dernier : diatribe qui lui a été adressée par son garde-note résidant à Rio Janeiro. Lorsque nous avons cité des actes de violence et de spoliation dont les étrangers ont été victimes de la part de Rosas et de ses agents, nous tenions les preuves de ce que nous avançons. La *Gaceta* au lieu de refuter nos assertions par des faits se borne à publier les insinuations mensongères qu'elle ne saurait prouver, et se livre contre le *Courrier Européen* à des personnalités dignes de ceux qui les disent. Nous pourrions à notre tour dresser l'acte d'accusation des fournisseurs de notes de la *Gaceta*, mais par modération, par dignité, par bon goût nous nous abstenons et ne ferons que nous défendre sans attaquer.

La *Gaceta Mercantil* nie avec une audace incroyable les crimes reprochés à Oribe et au sanguinaire dictateur de Buenos-Ayres, et affirme que le récit que nous en avons fait dans notre numéro du 7 mai n'est pas vrai. Elle ajoute que nous calomnions ce bon M. Rosas, ce saint homme, ... qui depuis son aveuement au pouvoir a établi un gouvernement spoliateur, qui a ouvertement manifesté la résolution de ne faire droit à aucune réclamation, qui base ses refus sur les plus insignes faussetés, et autorise tacitement tous les actes de persécutions et de rapine que ses agents ne cessent d'exercer contre les étrangers. Mais laissons la *Gaceta* qui dans sa polémique ne cède qu'à l'impulsion d'une volonté supérieure à la sienne, je te prie, obéis.

Énumérons de nouveau, pour appuyer nos précédents récits, une partie des atrocités qu'a commis Rosas et l'on verra que de prime abord nous sommes restés bien loin au dessous de la vérité. Nous n'avons pas à faire de grandes recherches, nous trouvons dans le *Nacional*, bien informé des faits et gestes de la République Argentine, une série de documents qui suffisent pour confondre les fournisseurs de notes de la feuille stipendiée de Buenos-Ayres. Est ce donc une vague accusation que le récit si détaillé du supplice infame infligé à deux légionnaires français saisis brusquement par Oribe ? C'est un officier de marine qui a raconté ces détails : des malheureux auxquels on commence par arracher les ongles, puis on leur creve les yeux, on les promène ensuite tous nus et horriblement mu-

tilés, et on les fait mourir en leur taillant la chair par lambeaux ! Ce fait abominable est de 1843.

Oribe, ce digne satellite de Rosas, qui prétend aujourd'hui à la présidence de Montecideo, a eu l'occasion de prouver comment il entendait traiter les personnes qui lui livraient les chances du combat. Sept officiers et vingt quatre soldats français sont tombés dans ses mains : qu'en a-t-il fait ? il a attaché les sept officiers à des poteaux, il les a suspendus en les y clouant, et le clou qu'on enfonçait en le faisant passer par la bouche allait briser une partie du crâne, et ces infortunés exposés ainsi à la vue de tout le camp expiraient au milieu des tortures de ce crucifiement d'un nouveau genre. Quant aux soldats, après leur avoir mis la corde au cou, on les attachait à la queue des chevaux lancés au grand galop, et ils furent traînés ainsi jusqu'à ce qu'il ne restât plus de leurs corps que des cadavres déchiquetés ! Sont-ce là des accusations vagues, et la précision des détails n'était-elle pas assez sanglante ? Et qu'on n'imagine pas que ce fut un de ces caprices sauvages inventés par une feroceité d'un jour. C'est bien Rosas qui avait commandé le supplice des officiers, car le général O'Brien, dont personne ne peut soupçonner la véracité, a affirmé avoir vu à bord de l'escadre argentine trois caisses renfermant des clous de 14 pouces de longueur, envoyés par Rosas à son lieutenant Oribe pour qu'il put exercer le même traitement envers les officiers de la légion qui pourraient encore tomber entre ses mains.

Ce ne sont là que des accidents de la guerre, n'est-ce pas ? Rosas est bien plus humain envers nos compatriotes établis dans la république argentine ! Vous voulez des faits précis, et ils nous encombrèrent tellement que nous sommes embarrassés de choisir parmi tant de violences ? Que se soit avant le traité que se soit depuis le traité, le même système de spoliation et d'assassinat se poursuit sans relâche. — Avant le traité, c'est M. Bacle, marchand, qui est arrêté, mis aux fers, accablé d'outrages, puis condamné à de si affreuses tortures dans la prison, que le médecin (très chaud partisan de Rosas) déclare la mort prochaine si si on le laisse dans ce cachot : « Eh bien ! qu'ils crévent ! » répond Arana, le ministre de Rosas. ... Et le malheureux mourut en effet. C'est M. Lavie qu'on attache par le milieu du corps sur une selle étroite, et auquel on fait faire cinquante lieues en deux jours ! à dos de mulet dans cette posture, aux rayons d'un soleil dévorant, et après lui avoir attaché à chaque pied un poids de 25 kilogrammes. On ne le tua pas pourtant, mais on le crut mort.

À Buenos-Ayres même sous les yeux du gouvernement, M. Bouchie, armurier réclamait de quelques officiers argentins, le prix de fournitures qu'il leur avait faites ; ceux-ci se précipitèrent sur lui et l'assassinèrent lâchement. On demande justice à Rosas : justice ! Il laisse aller les assassins en paix, et il s'empare de tout ce que possédait le défunt. Voilà la justice de ce tyran. M. Escheverry, négociant français, s'était éloigné de cet abominable pays pour échapper à des menaces, son commis, M. Behrbarde, veut le suivre, des soldats argentins l'étendent raide mort à Santa Fé. Enfin, au moment du traité, quand le pavillon parlementaire flottait sur le vaisseau-amiral, un homme que Rosas avait dépouillé violemment d'une superbe pro-

priété, M. Varangot, est égorgé par les sbires du gaucho, qui ne voit pas de moyen plus sûr et plus court d'empêcher ses réclamations !

Tous ces faits sont ils précis ? N'ont-ils pas été dénoncés déjà ? N'ont-ils pas été l'objet des réclamations du gouvernement français ? Et la *Gaceta* nous défie de sortir des allégations vagues ? Mais nous n'avons pas tout dit, et notre feuille entière n'y suffirait pas. Rosas s'est-il amendé depuis le traité ? Vous faut-il encore de nouveaux exemples ? C'est M. Jean Roque, négociant à Cordova, saisi chez lui par un détachement de cavalerie aux ordres d'un officier. On l'entraîne hors de la ville, on lui donne cinq minutes pour se préparer à mourir ; mais arrive un ordre de surseoir à l'exécution, on le ramène en prison, on le place dans le cachot des condamnés à mort, et il aurait été infailliblement fusillé s'il n'eût corrompu l'officier qui le gardait ; pour se sauver au Chili, il fut obligé de franchir les Cordelières, et réduit à vivre de fruits sauvages et de racines.

MM. Garate, de Bayonne; Faucon, Connio, de Bastia, et plusieurs autres Français ont été publiquement battus de verges et mis au *campo de Laro*. Voici ce que c'est ce genre de supplice : on plante profondément quatre piquets à certaine distance ; à chacun de ces piquets on lie fortement, ici et là, l'un et l'autre bras ; de l'autre côté, l'une et l'autre jambe, de telle façon que le corps dans cette position écartelé demeure suspendu en l'air, et on vous laisse ainsi, exposé à un soleil brûlant après vous avoir battu de verges. La plupart des suppliciés furent retirés mourans ; Connio le corse, avait seul une ardeur extraordinaire : il s'agitait, poussait des cris, se livrait tantôt à des convulsions de rage, tantôt aux accès d'une affreuse gaieté. ... Le malheureux était devenu fou.

Rosas, comme vous voyez a des expédients pour toutes les situations, et l'hypocrisie est chez ce gaucho aussi odieuse que la vengeance. On sait qu'il s'est emparé violemment des biens de la société rurale, qui comptait sept actionnaires français, au nombre desquels était M. Varangot. Les propriétés de cette société embrassait un espace de 200 lieues carrées, et leur valeur était au moins de dix millions. M. Bessin de Falaise, qui avait été *mayoral* de cette société, notait avec soin tous les dégâts qui étaient faits sur le territoire commun afin de réclamer le prix de ses dommages. Un jour on le trouve étendu et frappé mortellement d'un coup qu'il avait reçu dans la colonne vertébrale. Rosas envoie aussitôt un juge avec ordre de constater que M. Bessin s'est suicidé. Nous sommes fatigués de cet épouvantable inventaire, mais si la *Gaceta*, ou son fournisseur de notes qui nous fait attaquer ici dans la *Scatinella*, veut encore des faits précis, nous lui en donnerons, car nous sommes loin d'avoir épuisé la liste. La haine de Rosas est poussée à ce point que, après avoir fait fusiller sur la place publique de Salto M. Ferreira né dans les Basses-Pyrénées, et coupable de réclamations importunes, il a fait mettre à mort M. Carvalho, juge de paix de la même ville, pour le seul fait d'avoir dressé procès-verbal des demandes légitimes de plusieurs Français contre le gouvernement argentin !

Enfin, au mois d'octobre 1844, le feroce gaucho avait lâché de nouveau la bride à tous ses séides : De puis

deux mois, dit une lettre de cette date, vingt ou vingt-un Français, presque tous Basques ou Béarnais, ont été tués à coup de nouveau. Deux sont morts à l'hospice; on y portait hier encore M. Mousseaux, qui a été poignardé, puis jeté dans un fossé. — Terminons ce lugubre récit par l'affaire Illaud, qui est abominable, et qui reste impunie, quoiqu'elle eût vengeance. Figurez vous la maison de cet hôtelier envahie tout-à-coup, sans prétexte, par trente quatre agents de police, qui baillonnent et attachent sa femme, qui se précipitent dans les chambres, frappent les voyageurs alités, puis se retournent contre le maître, lui appliquent vingt-cinq coups de sabre. l'enlèvent saignant, meurtri, couvert de blessures, et le jettent évanoui dans une maison, où il a passé 64 jours! Il a été dépouillé en outre, et réclame vainement 25 000 fr. qu'on lui doit et dont on ne lui a pas payé un centime. . . .

Nous venons de citer des faits horribles de violences, nous aurions à raconter des spoliations non moins infâmes; mais le dégoût prend à remuer cette fange hideuse de rapine et de férocité. C'est déjà trop, beaucoup trop que les annales humaines soient souillées de pareils actes de brigandage; nous aurions trop à rougir pour notre civilisation elle-même, si les journaux, qui en sont l'organe, n'étaient pas unanimes pour les vouer à la publique exécration.

(Courrier Européen.)

Les vieilles et mauvaises habitudes se perdent très difficilement. La "Gaceta Mercantil" ne perdra jamais les siennes, bien qu'elle lui aient attiré les plus justes et les plus sévères admonitions. — Sourde de vieillesse, de méchanceté et d'idiotisme, elle ne peut plus ouïr les reprimandes; sa langue de reptile couverte de venin et de fiel articule que calomnies ou dégoûtantes assertions. — Routinière incorrigible, elle ne connaît ni lois ni justice, ne respecte rien et n'écoute que sa perversité féline. — Elle déchire calomnieusement aujourd'hui, celui qu'elle flattait basement hier. "Prosatrice" ampoulée, son style est indigeste; ses mensonges n'ont pas même le vernis nécessaire de veredicté pour exciter le doute un seul moment chez ses lecteurs. Malgré cela, elle cherche quelquefois à étaler son érudition en semant dans ses colonnes quelque phrase latine qui placée au hasard se trouve, pauvre malheureuse adaptée à un sujet qui lui est totalement étranger. Puis, comme cette savante "Gaceta" pense que beaucoup de ses abonnés n'ont pas le savoir qu'elle possède, elle leur traduit élégamment la citation latine par une douzaine de gros contre sens qui ne seraient certainement pas pardonnés à un écolier de huitième. Nous l'avons dit, la "Gaceta", a menti et ment toujours, c'est une habitude innée chez elle que sa mort seule pourra extirper. Embarrassée pour excuser les crimes de son parti, elle a cru devoir crier la première et se plaindre des méfaits que les siens avaient commis et les attribuer à ses adversaires. Malheureusement pour elle, personne n'est plus dupe de cette vieille intrigue qu'elle a usée, en l'employant trop souvent.

Dans un de ses derniers numéros, toujours, suivant sa louable coutume, elle attribue aux escadrons alliés le pillage et l'incendie de la Colonia, bien que tout le monde et elle même sache parfaitement que les officiers de Rosas ont reçu et effectué l'ordre de rainer entière-

ment tous les points qu'ils seraient obligés d'évacuer.

D'ailleurs personne n'ignore que guerre ro-siste veut dire pillages, incendies et assassinats.

Que les personnes incroyables daignent étudier avec impartialité l'origine et les résultats de la guerre qui ravage depuis si longtemps une des plus riches provinces de l'Amérique il n'y verraient qu'injustices, que pillages, que barbarie!!! Actuellement les officiers rosistes ne force-t-il pas le propriétaire pacifique d'abandonner tout ce qu'il possède à la merci de la soldatesque pour se retirer dans l'intérieur? Combien de familles vont ainsi se trouver réduites à la misère la plus complète? Que de souffrances peut être avant d'être égorgés ne vont pas éprouver les étrangers relegués dans l'intérieur, au milieu de barbares assassins!!!!

Ainsi de toute manière Rosas voit une partie de son plan injuste et inhumain se réaliser . . . si il ne reste pas possesseur de la République de l'Uruguay, il la verra ruinée et incapable pour long-temps encore de pouvoir s'opposer à son despotisme et à son aubition.

Charles MOUSSEAU.

DOCUMENT OFFICIEL.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Montevideo, 27 septembre 1845.

Le président de la République, ayant vu par l'expérience que la réunion, en une personne, des graves emplois de ministre de la guerre et de commandant général d'armes, est incompatible et préjudiciable au service public, accorde et décrète :

Art. 1er Le ministre secrétaire d'état au département de la guerre, brigadier Rufino Bauza, cesse dès aujourd'hui, à remplir la fonction de commandant général d'armes, de l'armée de la capitale.

2° Le digne colonel de cavalerie, Venancio Flores, est nommé pour occuper le poste de commandant général d'armes.

Que ce soit communiqué; publié et affiché et inséré au registre national.

Joaquin SUAREZ.

Santiago VAZQUEZ.

Santiago SAYAGO.

AVIS DU CAPITAINE DU PORT.

Un abus général s'est introduit dans la vente des navires, et dans le changement des pavillons étrangers en orientaux. Il fut que cet abus disparaisse afin que les ordonnances sur ces cas, ne soient point frustrées.

Conséquemment les intéressés sont prevenus que le bureau n'acceptera aucun document sur la vente en nationalisation quelconque de navires, sans une autorisation préalable du capitaine du port, afin que ce dernier puisse faire ce qui est prescrit par les ordonnances maritimes et par les résolutions de l'autorité. Sans cette formalité, les intéressés ne pourront prendre le permis respectif au Bureau du timbre.

Ste Catherine, en 12 jours, brick sarde Fortuna, à ordre.

Buenos-Aires, brick de guerre brésilien Capiribi et une goëlette de la même nation.

De la rivière, diverses embarcations avec passagers.

AVIS DIVERS.

AVIS

Craisse de porc à 140 reis la livre et à 3 \$ 1/2 l'arrobe, en face l'hôpital français à côté de la pharmacie de M. Lenoble.

A LOUER.

On affermira une casille composée de deux chambres avec une basse-cour attenante, formée avec des planches; située au quartier du Môle, à côté du café Tabastie.

S'adresser à la confiserie du jardin n. 293 à côté du Cabildo.

A VENDRE.

Les personnes qui voudraient acheter l'ouvrage complet des Mystères de Paris, pourront s'adresser chez Lagoardère, relieur, rue de Solis, ou au bureau du "Patriote."

AGENCE GENERALE D'AFFAIRES.

Calle de Zavala, n. 80, vis-à-vis la maison du general Lavalleja.

Les directeurs offrent leurs services au public pour tout ce qui concerne la vente et l'achat de quintas, terrains, maisons en ville; vente et achat de billets ministériels, lettres du gouvernement, liquidations, actions de douane, et de toutes sortes de crédits du gouvernement et de particuliers; les directeurs se chargent également de procurer de l'argent sur hypothèque.

A l'agence on fait des traductions de l'idiome espagnol à l'idiome français, et allemand (et vice-versa). On régit des pétitions aux autorités de la république, et pour les autorités, on se charge en outre de la vente et de l'achat de toutes sortes de marchandises: de liquidations de comptes, etc.

Les personnes qui voudront bien accorder leur confiance aux directeurs de cet établissement peuvent compter sur leur zèle et leur exactitude.

AGENCE GENERALE D'AFFAIRES.

On desire acheter un petit terrain, situé près de la ville. On offre de payer au comptant.

La personne qui en aurait un à vendre, peut s'adresser au bureau de l'agence, et porter le titre de propriétaire.

A LOUER.

Une esquiné à l'angle des rues de Colon et de Buenos-Ayres. S'adresser rue de Colon n° 180 où il y a plusieurs pièces à louer pour hommes seuls.

Le Propriétaire-Gérant, Jh. REYNAUD:

Imprimerie du PATRIOTE FRANCAIS.